

COMITE LORRAIN DE SCRABBLE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 OCTOBRE 2013

Approbation du procès-verbal de l'AG du 14 octobre 2012

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de l'assemblée générale du 14 octobre 2012 est définitivement adopté.

Rapport moral présenté par Didier COPPENS

Composition du comité :

C'est la troisième année où notre AG tourne, nous voici dans les Vosges profondes et à l'instar des années précédentes un grand nombre de personnes se sont déplacées, et nous les en remercions.

Nous avons perdu cette année le club de Saint-Nicolas de Port portant à 43 le nombre de nos clubs et le nombre de licenciés a fortement diminué (passant de 750 environ à moins de 700, 710 en 2011). L'effet de l'augmentation « brutale » du coût de la licence y a contribué sûrement et aurait eu un résultat encore plus dramatique si certains clubs n'avaient pas pris sur leurs deniers pour compenser cette hausse. Ce dont nous pouvons nous réjouir, c'est que le secteur scolaire connaît toujours un attrait positif 15 clubs (12) pour un nombre de licenciés approchant les 350 (393-335). Pour cela nous devons sans cesse rechercher des points contacts avec toutes les structures accueillant les jeunes en mettant en avant cette convention cadre signée entre la FFSc et le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et en poursuivant la formation des personnes ressources pour développer la pratique de ce jeu dans le cadre scolaire. Une première session avec Jean-Pierre BRELLE a été réalisée et ne demande qu'à se poursuivre dès lors que des personnes en manifeste l'envie.

Je vous rappelle que la licence est avant tout un acte délibéré d'une personne pour marquer sa volonté de rejoindre une communauté et elle est la contribution naturelle à la vie de toute association. Je ne parle pas de compétitions car le compétiteur ne peut satisfaire à son plaisir qu'après avoir acquitté sa licence et payé en sus son droit d'inscription aux différents tournois joués.

Depuis plus de 2 ans le comité lorrain reverse à chaque club actif une subvention, un calcul est opéré chaque année tenant compte des organisations nationales et régionales qu'il entreprend, du nombre de participants mais aussi du nombre de licenciés qu'il parvient à recruter. Cette année encore une enveloppe globale de 3000€ a été allouée Il est tout à fait normal de subventionner les clubs, et donc leurs licenciés, qui font progresser le comité.

Fréquentation des tournois :

Les championnats départementaux ont connu une baisse (262 contre 307) et ce en partie par une diminution de 20% de participation dans les secteurs Vosges (alors que l'année passée c'était 20% d'augmentation) et Moselle. Dans le secteur Moselle réunifiée la compétition est duplexée et garantit une participation plus fournie. Deux secteurs en font des TH en deux parties (Meurthe-et-Moselle et Vosges) alors que les deux autres en font des TH en trois parties (Meuse et Moselle unifiée).

La formule open du championnat régional individuel connaît un succès (126-143) en fonction des lieux géographiques où se déroule l'épreuve, le championnat en paires (32-36), quant à lui, connaît toujours un intérêt restreint. Bizarrement le blitz a attiré un peu plus de monde (55-43) et pourquoi pas un championnat régional en semi rapide ?

Un nombre stable d'équipes (43-44), c'est à dire le nombre de clubs du comité, a concouru aux interclubs nationaux et par là-même au championnat régional et la Lorraine a réussi à qualifier 1 équipe (Saint-Avoid).

125 (69) poussins, 21 (23) Benjamins, Cadets et Juniors ont disputé les championnats scolaires.

Pour les championnats nationaux, les Lorrains se mobilisent toujours à la phase 1 (203-197) à la phase 2 (221-220) ainsi qu'à la phase 3 (127).

Les masters en parties "classique" sont encore bien trop timides tout comme par équipes avec 8 clubs. La date des prochains interclubs classiques est fixée le 11 novembre.

Activité des clubs et du comité :

Tournois homologués traditionnels: les festivals : La Bresse, Bulgnéville, les TH3 en duplex ou triplex : Nancy, Forbach, Hayange, Saillant, Metz, Gondrecourt, en solo : Lunéville, Liffol, Laxou., Saint-Avoid, Théding, Fameck, Clouange, Faulquemont. Et je ne compte pas tous les TH2 qui remplissent allègrement notre calendrier.

Le trophée lorrain existe toujours, quand bien même les licenciés ne le sachant pas trop bien. Edouard LEBEAU s'est adjugé les masters.

Il paraît toujours des grilles dans les Vosges Matin.

Les rubriques dans Scrabblorama paraissent au gré du bon vouloir de leurs rédacteurs mais sont de plus en plus rares.

Des stages d'arbitrage, surtout pour les nouvelles directives du règlement et pour Duplitop ainsi que Sigles sont toujours proposés.

Il subsiste la liste de diffusion Scrablor sans oublier les sites de Daniel Thirion et du secteur charbon qui sont aussi attrayants à parcourir.

Rapport sportif

Trophée Lorrain:

N1A	(1) Robert SPRINGER	N5A	(94) Jacqueline STERCZEWSKI
N1B	(4) Kévin JULIEN	N5B	(120) Isabelle STEYER
N2A	(6) Martine KOLLMEIER	N5C	(125) Liliane HUMBERT
N2B	(3) Gérard KULIK	N5D	
N3A	(9) Suzel JOLI	N6A	(82) Olivier DALLIMONTI
N3B	(14) Rose-Marie LEROY	N6B	(13 3) Laure BOLTZ
N4A	(19) Yolande NARDELLI		
N4B	(26) Jean-Michel KEYSER		
N4C	(58) Michèle DOHM		
N4D	(55) Gauthier HOUILLON		

Masters:

Edouard LEBEAU

Championnat de Lorraine:

Individuel	N1A	(1) Francis LEROY	N5A	(67) Jacqueline STERCZEWSKI
	N1B	(2) Régis MARCZAK	N5B	(74) Marie-Claire PIERRE
	N2A	(5) Jean-Marie CECCHET	N5C	(66) Annick BONGEOT
	N2B	(3) Gérard KULIK	N5D	(62) Marie-Paule MIDON
	N3A	(9) Monique LE PAIGE	N6A	(51) Didier WEISSE
	N3B	(7) Edmée GIRARDOT	N6B	(94) Chantal LORIETTE
	N4A	(13) Pierre-Michel LEDEZ	N6C	(141) Béatrice SUBTIL
	N4B	(34) Marcel SIRGUEY	N6D	(83) Joseph VENTO
	N4C	(22) Monique ANXIONNAT	N7	(99) Sylvie MICHEL
	N4D	(42) Geneviève HOUOT		

Vermeil : Robert SPRINGER

Diamant : Marie-Thérèse FRISCH Benjamin : Gauthier HOUILLON

Paires

- 1 Jean-François HIMBER - Francis LEROY
- 2 Lionel BEHRA - Régis MARCZAK
- 3 Kévin JULIEN - Mariette TENET-ARRANZ

Blitz

N1A	(1) Francis LEROY	N5A	(32) Fabrice GROSSIR
N1B	(2) Jean-François HIMBER	N5B	(45) Marie-José HOUILLON
N2A	(4) Jean-Marie CECCHET	N5C	(50) Solange CREUSOT
N2B	(5) Brigitte HAFFNER	N5D	(47) Odile CUNY
N3A	(6) Nicole PARAGE	N6A	(42) Marie-José GEHIN
N3B	(10) Bernadette SIRGUEY	N6B	(54) Yvette WALCH
N4A	(19) Marie-Hélène HEN	N6C	
N4B	(9) Jean-Michel KEYSER	N7	
N4C	(29) Joël PETITJEAN		
N4D	(20) Michel DIDOT		

Poussins : Cassandre PHILIPPI - Benjamin : Gauthier HOUILLON- Cadet : Claire PRETAGUT - Junior : Vincent BENJAMIN
Interclubs Classique THEDING

Championnats départementaux :

Individuel	Meurthe-et-Moselle	Régis MARCZAK
	Meuse	Kévin JULIEN
	Moselle	Francis LEROY
	Vosges	Christian HIRSCH
Paires	Moselle fer	Jean-Marie CECCHET - Anne MILLET
	Vosges	Christian et Michèle AMET
	Moselle Charbon	Philippe FERNSNER - Olivier MAUFFREY
Classiques	Vosges	Jean-Louis FEVRE

Championnat de France:

Vermeils (12) Robert SPRINGER

Promotion (12) Anne-Marie CORDIER

Individuel (13)	Francis LEROY	Blitz (15)	Francis LEROY
	(18) Christian AMET		(22) J.François HIMBER
	(46) J.François HIMBER		(27) Kévin JULIEN

Scolaires

Poussins (48) Cassandre PHILIPPI (Gros Réderching)
Benjamins (26) Gauthier HOUILLON (Chatel sur Moselle)
Cadets (118) Claire PRETAGUT (Vaucouleurs)
Juniors (67) Vincent BENJAMIN (Ancerville)

Paires

(17) Gauthier HOUILLON
(41) Vincent BENJAMIN et Claire PRETAGUT
(59) Julien BLOTZ et Emma BUSCO

Championnat du Monde :

Elite	Vermeil (40)	Robert SPRINGER
Blitz	(41)	Jean-François HIMBER
	Vermeil (42)	Robert SPRINGER

Autres résultats

TH2 Jeunes			Bernadette SIRGUEY
Qualification Vermeils 1 ^{ère} Session	(1)		Régine ZIMMERMANN
Simultané Mondial de Blitz	(130)		Brigitte HAFFNER
Simultané Mondial	(22)		Robert SPRINGER
Simultané Mondial semi-rapide	(10)		Daniel TRENDEL
Simultané Mondial Verdiam	(5)		Robert SPRINGER
Phase I	(15)		Roger ALLMANG
Phase II	(30)		Jacky BIER
Phase III	(60)		Luc JEMPF
Aix les Bains	Coupe de Savoie	(5)	Francis LEROY
	Coupe d' Aix	(18)	Francis LEROY
	Coupe Paul Vieilly	(13)	Martin NUFFER
	Originales	(25)	Jérôme KOLLMEIER
Cannes	Coupe de Cannes	(17)	Christian AMET
	Coupe de la Fédé	(11)	Anne MILLET
	Méditerranée	(13)	Robert SPRINGER
	Originales	(32)	Jean-François HIMBER
Vichy	Coupe de Vichy	(18)	Francis LEROY
	Coupe d' Auvergne	(2)	Jérôme KOLLMEIER
	Coupe de l'Allier	(2)	Robert SPRINGER
La Bresse	TH 2	(2)	Christian GEHIN
	Individuel	(4)	Francis LEROY
	Blitz	(3)	Francis LEROY
	Originales	(1)	Jérôme KOLLMEIER
	Paires	(1)	Jérôme et Martine KOLLMEIER
	Classique	(1)	Jean-François HIMBER
Biarritz	Coupe de Biarritz	(7)	Robert SPRINGER
	Coupe Itsasoa	(38)	Gérard KULIK
	Coupe Ondartza	(50)	Gérard KULIK
	Coupe des Basques	(6)	Robert SPRINGER

Rapport financier

Il a été présenté par Jean-François HARMAND (documents ci-joints). Le bilan financier, contrôlé et validé par Roland MAIRE, a été adopté à l'unanimité. Aucune observation n'étant formulée, le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Tarifs des différentes compétitions

Les tarifs suivant sont valables pour la saison en cours. Ils correspondent à la redevance due au Comité Lorrain à l'issue de chaque compétition, part fédérale incluse

Phase I et Vermeils	6,00 €
Phases II et III	9,00 €
Simultané mondial	6,00 €
Simultané mondial de blitz	9,00 €

Simultané mondial en semi-rapide	9,00 €
Championnat départemental individuel ou blitz	6,00 € si 2 parties 9,00 € si 3 parties
Championnat département en paires	4,00 € par joueur si 2 parties
Championnat régional individuel ou blitz	9,00 €
Championnat régional en paires	6,00 € par joueur
TH2 au profit des jeunes	6,00 € minimum (libre)
Qualifications Interclubs Nationaux	30,00 € équipe de 5 joueurs 40,00 € équipes de 7 joueurs
Redevances simultanés permanents	0,25 € en plus de la redevance fédérale
Redevances TSAP	1,00 € en plus de la redevance fédérale
Tournois de scrabble classique	1,00 €
Tournois de scrabble classique par équipe	5,00 € par équipe

Une seule modification apportée à ces tarifs, celle de la participation des joueurs aux championnats départemental et régional par paire.

Cette modification a été adoptée par l'ensemble des participants.

Modifications du règlement intérieur

Les propositions de modifications du règlement intérieur ci-dessous ont fait l'objet de nombreux débats

Point 1 - ARTICLE IV : ORGANISATION DES TH :

Chaque club organisant un tournoi en 2 parties et plus, devra se conformer au règlement de ces épreuves publié dans l'agenda de la Fédération française de scrabble.

Il doit en demander l'autorisation au moins 2 mois à l'avance au président du Comité qui transmettra son avis à la Fédération.

Il ne pourra avoir lieu plus d'un seul TH3 et plus, le même jour, sur le territoire du Comité.

Proposition 1 : *L'organisation d'un tournoi en 2 parties est limitée à 1 seul tournoi par secteur et par date.*

Proposition 2 : *2 tournois en 2 parties ne pourront coexister qu'avec l'accord express des présidents des clubs organisateurs. En cas de désaccord entre eux, en l'absence de réponse dans la semaine ou dans l'impossibilité d'organiser un duplex, la priorité sera donnée par le Président du Comité, à la demande la plus ancienne.*

Proposition 3 : *L'organisation des tournois en 2 parties est libre (choix de la date), à condition d'organiser un duplex dans le respect du cahier des charges fédéral.*

Le jour de l'Assemblée générale du Comité, le seul tournoi autorisé est celui organisé par le Comité qui en confie l'organisation au club qui reçoit l'assemblée générale.

Pour les simultanés permanents, une redevance fixée par l'assemblée générale, sera versée à la trésorerie, en sus de la redevance fédérale. Cette redevance sera payée dès réception de la facture fédérale.

Point 2 - ARTICLE IX : ENVOI DES RESULTAS ET DES REDEVANCES : article à supprimer

Point 3 - ARTICLE XII : ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR : nouvel article

L'élection au Comité directeur a lieu tous les 4 ans à l'assemblée générale ordinaire. Elle se fait au scrutin uninominal à 2 tours par les adhérents à jour de leur cotisation, présents à l'AG. Il en est de même pour les élections organisées en cas de vacance à un ou plusieurs postes.

Point 4 - ARTICLE XIII : ASSEMBLEE GENERALE : nouvel article

La participation à l'assemblée générale ne donne droit à aucune indemnisation financière de la part du Comité (frais de déplacement ou de restauration)

Les points 2, 3 et 4 ont été adoptés à l'unanimité.

Seul le point 1 pose problème et le Président propose à l'ensemble des participants de l'étudier à la prochaine réunion de bureau. Une nouvelle proposition sera faite et fera l'objet d'une assemblée générale extraordinaire.

De plus l'ensemble des membres présents adoptent également les propositions de modifications suivantes :

Article III - Aides pécuniaires et défraiement du Comité Lorrain

1 - aides pécuniaires

A rajouter : Championnat de France Promotion

2 - Défraiements

Le montant du kilomètre indemnisé est fixé à 0,25 €

L'ordre du jour étant épuisé, le Président convie l'ensemble des membres présents à un repas froid et remercie le Scrabble Club du VAL D'AJOL pour l'organisation de l'apéritif.

L'année prochaine, l'assemblée générale sera dans le secteur Meurthe et Moselle, le 5 octobre 2014, lieu à définir.

Le Président,

La Secrétaire,

D. COPPENS

F. ALBRECHT.